

## Conditions

Chaque programme est susceptible d'être modifié ou adapté selon les circonstances.

Les conditions de participation figurent sur le bulletin d'inscription.

Nous vous demandons de disposer d'une assurance annulation et/ou rapatriement (par ex. le livret ETI du TCS) ou d'en conclure une auprès d'une compagnie de votre choix. Le cas échéant, les présentes conditions sont celles à faire valoir auprès de votre assurance.

## Voyage à Besançon

Du délai d'inscription le 27 mars jusqu'au 30 mars 2026, l'annulation est sans frais.

Pour tout désistement ultérieur, quelle qu'en soit la cause, vous devrez vous acquitter des montants suivants :

- désistement entre le 31 mars 2026 et le 5 avril 2026 : 30% du prix
- désistement entre le 6 avril 2026 et le 12 avril 2026 : 50% du prix
- désistement dès le 13 avril 2026 : 100% du prix.

## Voyage en Engadine

Du délai d'inscription le 27 mars jusqu'au 30 mars 2026, l'annulation est sans frais.

Pour tout désistement ultérieur, quelle qu'en soit la cause, vous devrez vous acquitter des montants suivants :

- désistement entre le 31 mars 2026 et le 30 avril 2026 : 30% du prix
- désistement entre le 1<sup>er</sup> mai 2026 et le 15 mai 2026 : 50% du prix
- désistement dès le 16 mai 2026 : 100% du prix.

## Organisation & Renseignements